



CHARTRE DE COMMUNICATION RESPONSABLE

La BMCI veille à adopter des pratiques loyales dans l'exercice de ses activités en matière commerciale, de marketing et de publicité et à prendre toutes les mesures raisonnables pour garantir la qualité et la fiabilité de ses biens et services.

Dans cette optique, la BMCI s'engage à :

- Donner des renseignements exacts, vérifiables et clairs pour permettre aux clients de prendre leurs décisions en connaissance de cause, notamment en fournissant des renseignements sur les tarifs.
- Fournir aux clients l'accès à des mécanismes de règlement des différends et des mesures correctrices équitables, faciles à utiliser, rapides et efficaces sans coûts ou charges inutiles.
- S'abstenir de toute affirmation, omission ou toute autre pratique qui soit trompeuse, fallacieuse, frauduleuse ou déloyale.
- Respecter la vie privée des consommateurs et effectuer les démarches nécessaires pour assurer la sécurité des données à caractère personnel qu'elles collectent, conservent, traitent ou diffusent.
- Empêcher et combattre les pratiques commerciales mensongères (y compris la publicité trompeuse et la fraude commerciale).
- Eviter toute communication susceptible de cautionner une forme de discrimination, y compris celle fondée sur la race, l'origine nationale, la religion, le sexe, l'âge, le handicap.
- Ne véhiculer aucun message d'exclusion, d'intolérance, de racisme, ni ne porter atteinte à la décence et à la dignité humaine.
- Optimiser les outils et ressources dans le cadre des campagnes de communication et promouvoir dans la mesure du possible, la dématérialisation des supports de communication et favoriser l'utilisation de papier écoresponsable.

